



POINT FORT

## D'abord tuer, ensuite guérir

focus 1/18  
février



**Pedro Lenz**

écrivain et chroniqueur, vit à Olten et est membre du comité «Nein zum Sendeschluss».

Membre du comité «Nein zum Sendeschluss» (Non à la fermeture des programmes), j'ai eu récemment souvent l'occasion d'exposer mes arguments en faveur d'un rejet catégorique de l'initiative «No Billag». Durant ces entretiens ou ces interventions, je ne cherche normalement pas à convertir les convaincus. Les fanatiques, extrémistes, ceux qui par principe rejettent tout ce qui est public ou collectif s'avèrent en général inébranlables. Mais ils ne sont qu'une petite minorité qu'il serait facile de vaincre par le nombre.

L'aspect dangereux de leur initiative extrémiste est en fait que ces libertaires séduisent aussi de très nombreux citoyens et citoyennes à la base favorables à l'audiovisuel public, mais qui ont des critiques à adresser à la SSR. Ce sont les gens qui croient qu'en répondant oui à l'initiative «No Billag», ils pourront donner un avertissement aux responsables de programmes des chaînes de la SSR ou des radios privées et des télévisions régionales concernées. Lors des débats publics et dans leurs lettres de lecteurs, ces personnes nous expliquent ce qui ne leur convient pas dans la radio et la télévision et ce qui, à leur avis, devrait être modifié. Certains souhaiteraient réduire le sport, d'autres la musique populaire, d'autres

encore voudraient que l'on remplace tel ou tel animateur ou que l'on ne produise plus de séries.

Tous ont quelque chose à redire. Les suggestions d'améliorations abondent. C'est on ne peut plus normal, surtout pour une institution qui émet quotidiennement des émissions de télévision et de radio en quatre langues et est censée atteindre une part aussi grande que possible de la population tout en fournissant une information aussi large qu'équilibrée.

Malgré le mécontentement, il est difficile de partager ce désir de détruire le tout quand on est juste insatisfait de certains éléments. Jamais il ne nous viendrait à l'idée de faire fermer un restaurant parce que nous trouvons un menu peu appétissant, de raser un opéra parce que la mise en scène ne nous plaît pas ni de supprimer les autoroutes parce qu'elles sont trop encombrées!

On croirait que certains défenseurs de «No Billag» sont des médecins autoproclamés cherchant à soigner un patient en commençant par le tuer. Mais ce qui est mort ne peut plus être soigné, ce qui est délibérément détruit ne peut plus être amélioré.

Même avec un oui à «No Billag», la SSR poursuivra d'une manière ou d'une autre son chemin, arguent ceux qui n'ont pas lu le texte de l'initiative. D'une manière ou d'une autre, effectivement. La Suisse poursuivra son chemin, mais plus avec la Radio Télévision Suisse de droit public.

### Chère lectrice, cher lecteur,

De Genève à Saint-Gall et de Bâle à Lugano: nombreuses sont les municipalités à avoir au cours de ces dernières semaines donné une consigne de vote négative pour l'initiative populaire «No Billag». L'Union des villes suisses rejette elle aussi cette initiative qui met en péril non seulement l'existence de la SSR, mais aussi celle de 21 radios locales et de 13 chaînes de télévision régionales.

Que cela signifie-t-il pour les villes? Plus de 6000 emplois urbains sont menacés. Par ailleurs, si «Couleurs locales», «Tele Ticino» ou «Radio Chablais» n'étaient plus sur place pour faire leurs reportages, l'information sur les sujets communaux en pâtirait grandement. Une offre de radio et de télévision indépendante a une importance primordiale pour la formation d'une opinion politique, pour la diversité de notre culture et pour la cohésion nationale. Ne mettons pas en danger le service public!

Votre rédaction de focus

### Sommaire

- Point fort 1
- Interview 2
- Le thème 3
- Session et procédures de consultation 4
- L'UVS dans la ligne de mire 5
- Agenda 6

## INTERVIEW

## «Sans la Radio Télévision Suisse, c'est un morceau de Suisse qui meurt»

**Alec von Graffenried****Maire de Berne**

Alec von Graffenried est depuis le 15 janvier 2017 maire de la Ville de Berne. Auparavant, il a assumé de 2000 à 2007 la fonction de préfet de district du canton de Berne et a été de 2007 à 2011 directeur du développement durable et de 2012 à 2016 directeur chargé du développement immobilier chez Losinger Marazzi AG. Il a fait des études de sciences juridiques à l'Université de Berne. Alec von Graffenried est marié en secondes noces et père de quatre enfants.

**Le gouvernement de la Ville de Berne a recommandé de voter non à l'initiative «No Billag». Pourquoi la ville prend-elle justement position sur ce projet?**

Le conseil municipal s'exprime sur les votations nationales quand celles-ci concernent directement la ville ou que le sujet a une importance pour la politique institutionnelle. Dans ce cas de l'initiative «No Billag», l'un et l'autre sont vrais. Premièrement parce que la Ville de Berne est le siège de la SSR et deuxièmement parce que l'initiative met en danger le fonctionnement de la démocratie directe.

**Quels sont les enjeux immédiats de l'initiative pour la Ville de Berne?**

Avec la direction générale, le studio de radio, le Centre de presse du Palais fédéral et la filiale TPC, la SSR offre à Berne quelque 580 postes à temps plein hautement qualifiés. Or ces emplois sont menacés. Par ailleurs, Berne perdrait avec la SSR une institution importante pour son positionnement en tant que capitale et que centre de la politique nationale. Les émissions produites à Berne telles que «La ronde des éléphants» disparaîtraient et lors de votations nationales, les lumières du Palais fédéral risqueraient de rester éteintes.

**Avec ou sans SSR: il y aura toujours des médias. N'est-ce pas?**

Oui, la question est seulement de savoir quel type de médias. Les médias indépendants de la SSR garantissent un traitement neutre et ri-

goureux des sujets politiques. Les formats des émissions sont conçus de telle sorte que tous se voient donner la parole, y compris les minorités et ceux qui ont des opinions différentes. Seule la SSR est en mesure d'offrir une plateforme générale pour les débats politiques. Et par sa péréquation financière, la SSR rend possibles des programmes de haute qualité dans toutes les parties du pays. Ces prestations sont centrales pour la démocratie directe.

**Pourquoi a-t-on besoin dans la Ville de Berne de chaînes telles que «TeleBärn» et «Radio Rabe»?**

Pour les mêmes raisons que l'on a besoin de la SSR. Ces chaînes font partie de la diversité médiatique et de la diversité des opinions. Elles s'adressent à des groupes différents et leur donnent une voix. Avec les autres médias, elles reflètent la vie sociale, politique, culturelle et économique de notre région et créent les conditions sine qua non pour que les citoyens et citoyennes soient bien informés. «No Billag» réduit tout cela à néant.

**La place culturelle aurait elle aussi à subir de graves préjudices: quelles seraient les conséquences pour la création artistique locale?**

La culture se nourrit des échanges. La SSR joue un rôle central de promoteur de la culture en ceci qu'elle soutient les productions locales et offre des plateformes réputées. Sans la SSR, la place culturelle de Berne s'appauvrirait. Par

ailleurs, la SSR crée elle-même de la culture. Ses émissions sont des vecteurs d'identité et de cohésion culturelle et nationale. Il ne fait donc aucun doute que sans la Radio Télévision Suisse, c'est un morceau de Suisse qui meurt.

**Outre la radio et la télévision, la presse papier est elle aussi fortement sous pression. Que cela signifie-t-il pour Berne?**

Le paysage médiatique est en pleine mutation. Le «Bund» et la «Berner Zeitung» sont aujourd'hui les titres de référence. On ne peut à ce jour imaginer par quoi ils pourraient être remplacés, tout comme il est actuellement inconcevable que la formation d'une opinion démocratique puisse se faire correctement sans titres de référence forts.

**Comment la Ville de Berne communiquera-t-elle dans 20 ans avec sa population?**

Bonne question! Les médias de masse classiques perdent progressivement leur rôle de pilier central de la communication administrative. Si l'on veut continuer à bien informer la population des activités des autorités et de l'administration, nous devons suivre l'évolution – et nous tourner vers les médias sociaux et numériques. La ville devra investir davantage dans le traitement et la transmission des informations. En d'autres termes, elle devra consacrer davantage de ressources à ses départements de communication. Si l'on veut éviter cela, on a une raison de plus de dire non à l'initiative «No Billag».

## THÈME

# La contribution du service public à la démocratie

**Chaque démocratie a besoin de médias qui préparent des informations pertinentes et contribuent ainsi aux connaissances politiques dans une société. Des études scientifiques le prouvent: les systèmes médiatiques dotés d'un service public fort sont un facteur de qualité de l'information. Le service public médiatique est crucial pour la transmission de connaissances politiques et contribue à réduire les disparités de connaissances au sein d'une société.**



**Silke Adam,**  
professeure à l'Institut de science de la communication et des médias de l'Université de Berne

Chaque démocratie a besoin de citoyens et citoyens informés qui expriment leurs intérêts dans des élections et des votations. Sachant que ceux-ci n'ont en général pas d'expérience directe de la politique, il faut avoir des médias, dont le rôle consiste non seulement à parler des stars, des sensations et de sport, mais à fournir des informations pertinentes et ainsi de contribuer aux connaissances politiques de la société.

Le service public fournit-il à cet égard des prestations supérieures à celles des systèmes audio-visuels? Pour répondre à cette question, des scientifiques ont comparé les contenus et l'utilisation des chaînes de télévision et stations de radio privées et publiques et analysé les gains de connaissances à l'aide de comparaisons entre les pays et d'études d'impact au niveau individuel. Il ressort de ces études trois grandes conclusions.

**Le service public va de pair avec une meilleure qualité des informations disponibles dans un pays.** Ainsi, les études s'accordent pour conclure (entre autres Aalberg et al. 2010, Curran et al. 2009, Fög 2017, Iyengar et al. 2009), que le service public non seulement met à disposition plus d'informations que ses adversaires commercialisés, mais aussi que les informations sont de qualité supérieure, autrement dit sont plus pertinentes, plus diverses et offrent une meilleure mise en perspective. Les médias commercialisés produisent plus de ce qui est demandé par le marché et de ce qui génère des bénéfices; ils produisent en revanche moins de ce dont la démocratie a besoin.

## Le service public est central pour la transmission des connaissances politiques.

Les études prouvent que les connaissances politiques ne dépendent pas seulement de l'intérêt et de la motivation de l'individu, mais aussi de l'offre de médias. La télévision de service public avec davantage d'informations et des informations de meilleure qualité en outre diffusées aux heures de grande écoute génère une plus grande accumulation des connaissances que les chaînes commerciales (entre autres Curran et al. 2009, Fraile & Iyengar 2014, Iyengar et al. 2010, Shehata et al. 2015, Soroka et al. 2012, Strömbäck 2017).

## Le service public réduit les disparités de connaissances entre les groupes sociaux d'un pays.

Il convient tout particulièrement de souligner qu'avec son offre d'information, le service public atteint aussi les classes défavorisées (entre autres Curran et al. 2009) ou les classes sociales qui s'intéressent peu à la politique (Iyengar et al. 2010; Shehata et al. 2015), car celles-ci «tombent par hasard» sur les offres politiques aux heures de grande écoute ou les consomment par habitude. En conséquence, les sociétés ayant un service public fort présentent des disparités de connaissances moindres que celles qui ont des systèmes médiatiques commercialisés.

**«Le service public est un facteur de qualité des informations et des connaissances politiques dans une société – et partant de là de qualité des élections et des votations.»**

On ne retrouve toutefois ces effets positifs que là où le service public est largement déconnecté de la pression commerciale, autrement dit qu'il bénéficie d'un solide financement public, et là où il n'est pas entravé dans ses activités journalistiques quotidiennes par des influences politiques (Soroka et al. 2012). C'est à ces deux égards le cas de la Suisse: ainsi, les fonds de la SSR proviennent aujourd'hui

pour plus de 75 % des redevances. De même, l'indépendance politique des activités quotidiennes des journalistes est parfaitement garantie en Suisse, si l'on croit les données internationales (Hanretty 2010).

**Conclusion:** le service public est un facteur de qualité des informations et des connaissances politiques dans une société – et partant de là de qualité des élections et des votations. Sachant que de nombreux éléments indiquent que le service public atteint les personnes défavorisées et peu intéressées, il constitue aujourd'hui l'une des rares instances qui luttent contre les inégalités sociales. Pour que nous puissions profiter de ses atouts, il y a toutefois besoin d'un financement public fort associé à la garantie que la politique n'intervient aucunement dans les activités quotidiennes des journalistes – deux idées fondamentales de l'actuel service public suisse. Il est permis de se demander si un service de radiodiffusion commercial serait à même de remplir ces missions dans la même mesure, car les informations pluralistes et de fond sont chères, génèrent peu de recettes publicitaires et ne sont pratiquement pas rentables pour les marchés médiatiques de petite taille (tels que la région de langue italienne et romanche en Suisse).

## Littérature

Aalberg, T. et al. (2010). Media Systems and the Political Information Environment: A Cross-National Comparison. *International Journal of Press / Politics*, 15(3), 255-271.

Curran, J. et al. (2009). Media System, Public Knowledge and Democracy: A Comparative Study. *European Journal of Communication*, 24(5), 5-26.

Fög (2017). *Jahrbuch 2017. Qualität der Medien*: Schwabe Verlag.

Fraile, M., & Iyengar, S. (2014). Not all news sources are equally informative: A cross-national analysis of political knowledge in Europe. *The International Journal of Press / Politics*, 19(3), 275-294.

Hanretty, C. (2010). Explaining the De Facto independence of Public Broadcasters. *British Journal of Political Science*, 40(1), 75-89.

Iyengar, S. et al. (2010). Cross-National versus Individual-Level Differences in Political Information: A Media System Perspective. *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 20(3), 291-309.

Iyengar, S. et al. (2009). «Dark Areas of Ignorance» Revisited. Comparing International Affairs Knowledge in Switzerland and the United States. *Communication Research*.

Shehata, A. et al. (2015). Television Channel Content Profiles and Differential Knowledge Growth: A Test of the Inadvertent Learning Hypothesis Using Panel Data. *Political Communication*, 32(3), 377-395.

Soroka, S. et al. (2012). Auntie Knows Best? Public Broadcasters and Current Affairs Knowledge. *British Journal of Political Science*, 43, 719-739.

Strömbäck, J. (2017). Does Public Service TV and the intensity of the political information environment matter? *Journalism Studies*, 18(11), 1415-1432.

## POLITIQUE

## Regard sur la session de printemps

Seront traités lors de la session de printemps, outre deux initiatives populaires de grande importance pour les villes et les agglomérations, des sujets tels que l'avancée du numérique et le statut de l'admission provisoire. Avec la réforme des PC, un important projet de politique sociale est pour la première fois soumis au Parlement.

### L'initiative contre le mitage va trop loin

L'initiative contre le mitage exige que les zones à bâtir ne soient pas davantage étendues en Suisse. Il ne doit donc y avoir de nouvelles zones à bâtir que si parallèlement, une surface de la même taille et possédant un sol de qualité comparable est déclassée. La Commission du Conseil des États suit le Conseil fédéral et recommande au Parlement de voter non, sans formuler aucune contre-proposition. La Commission craint en effet que l'initiative ne se débouche sur une forte pénurie de terrains à bâtir dans certaines régions, ce qui entraverait le développement des cantons et des communes.

### Préserver les compétences des cantons

Comme déjà le Conseil fédéral et le Conseil des États, la Commission du Conseil national recommande le rejet de l'initiative vélo et l'adoption de la contre-proposition directe. En effet, bien que la Commission partage l'opi-

nion des initiateurs selon laquelle la Confédération doit pour les pistes cyclables prendre en charge les mêmes tâches que pour les chemins pour piétons et sentiers de randonnée pédestre, elle n'entend pas remettre en cause les compétences des cantons. L'UVS soutient elle aussi la contre-proposition et se félicite de l'encouragement du trafic cycliste au niveau fédéral, sachant qu'il conviendra d'être attentif au respect du principe de subsidiarité.

### Statut de l'admission provisoire

La Commission du Conseil des États n'étant toujours pas convaincue que le statut de l'admission provisoire doit être supprimé, elle demande le rejet de la motion émanant du Conseil national. Elle avait auditionné sur ce sujet les conférences cantonales concernées ainsi que l'UVS le 17 novembre 2017. Dans le même temps, la Commission a toutefois reconnu que des mesures devaient être prises au niveau de l'intégration des personnes concernées dans le marché du travail. Elle a donc décidé de mettre en place une motion qui prévoit des modifications ponctuelles de l'actuel statut. Ces deux objets seront traités au Conseil des États lors de cette session.

### Réforme des PC arrive devant le Parlement

Le Conseil fédéral avait dès septembre 2016 adopté le message sur la modification

de la loi fédérale sur l'assurance vieillesse, survivants et invalidité (réforme des PC). La révision de la loi est censée optimiser le système existant en améliorant notamment l'utilisation de moyens propres pour la prévoyance vieillesse et en réduisant les effets de seuil indésirables. L'UVS soutient les objectifs du Conseil fédéral mentionnés et souligne qu'un autre transfert des coûts sur les cantons et les communes mettrait fortement en danger le niveau de prestation actuel des PC. Après d'intenses discussions au sein de la Commission, le Conseil national traitera lors de la session prochaine cet objet en premier conseil.

### Nouvelles formes de participation politique

Le Conseil des États se penchera durant la session sur deux objets ayant trait au numérique: d'une part un postulat de Damian Müller (PLR/LU), qui pose la question de savoir comment la participation des citoyennes et citoyens peut être améliorée grâce aux possibilités offertes par la «civic tech»; d'autre part une motion de la fraction PLR, qui charge le Conseil fédéral de garantir lors de l'élaboration de la loi sur l'e-ID l'interopérabilité de l'e-ID et de définir des standards de sécurité pour les fournisseurs de prestations. Le Conseil fédéral demande l'approbation de ces deux objets.

## Procédures de consultation

### Aménagement ferroviaire: la grande étape est le minimum

Les villes et agglomérations de toutes les parties du pays sont tributaires de la prise en charge d'une part conséquente de la croissance future du trafic par des transports publics de bonne qualité. Pour ce faire, des aménagements sont indispensables. Dans ce contexte, l'Union des villes suisses privilégie clairement le plus grand des deux paquets proposés pour l'aménagement ferroviaire, l'étape d'aménagement 2035. En comparaison de l'étape d'aménagement 2030, elle est plus économique, stabilise le trafic ferroviaire avec une plus grande fiabilité et permet d'autres améliorations de l'offre en vue de résoudre d'autres surcharges. La Confédération doit cependant

vérifier si grâce à des économies, elle serait en mesure d'apporter sa contribution à des projets supplémentaires. L'Union des villes suisses réclame d'autre part des bases juridiques pour le préfinancement ainsi que pour le remboursement a posteriori de ces frais. La Confédération, les cantons, les villes et les communes devront à l'avenir vérifier régulièrement avec le secteur ferroviaire les perspectives ferroviaires à long terme et déterminer un objectif commun pour le développement de l'infrastructure ferroviaire.

### Ordonnance sur la radio et la télévision: des redevances pour le service public

L'UVS salue les modifications de l'ORTV qui ont été proposées. Cela s'applique notamment à l'extension des services en direction des

personnes malvoyantes et malentendantes. De même, les règlements sur la publicité spécifique aux groupes cibles rencontrent un écho favorable auprès des membres de l'UVS. Plutôt qu'une limitation du temps de publicité, l'association se dit favorable à une exploitation des recettes publicitaires. Enfin, l'UVS soutient également le fait que l'ATS puisse à l'avenir profiter du produit des redevances. Toutefois, ces fonds devront en premier lieu bénéficier aux besoins régionaux, et il faudra veiller à ce qu'ils soient utilisés pour le service public journalistique en Suisse.

Autres consultations disponibles sous:  
[www.uniondesvilles.ch/fr/Info/Politique/Consultations](http://www.uniondesvilles.ch/fr/Info/Politique/Consultations)

## ACTUALITES

## L'UVS dans la ligne de mire

**PF17: les cantons, villes et communes soutiennent les paramètres du Conseil fédéral**

Le Conseil fédéral a rendu publics fin janvier les paramètres du message sur le Projet fiscal 17. Conformément aux résultats de la consultation, la quote-part cantonale au produit de l'impôt direct fédéral doit être relevée et passer à 21,2 %. C'est aussi ce que l'UVS avait demandé. Lors de l'assemblée plénière de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances CDF, le conseiller fédéral Ueli Maurer a informé les représentants des cantons, des villes et des communes de l'état d'avancement du projet. La CDF et les représentants des associations communales ont jugé que ces paramètres constituaient une bonne base pour le message et saluent la rapidité d'action du Conseil fédéral. Les réformes de l'imposition des entreprises menées à bien dans de nombreux pays et la liste grise de l'UE montrent que la Suisse doit engager au plus vite des mesures. En accord avec le Conseil fédéral, les cantons et les villes et communes adhèrent à un paquet global équilibré, qui prévoit un contrefinancement nécessaire et s'oriente étroitement en direction du projet mis en consultation.

[www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)

**Des nouveautés pour les villes et communes en matière de TVA**

Le 1er janvier 2018 a apporté non seulement une baisse du taux ordinaire de TVA de 8,0 à 7,7 %, mais aussi diverses nouveautés pour les collectivités publiques en matière de gestion de la TVA. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la TVA, les collectivités publiques sont en effet soulagées à trois égards: d'abord, le sujet fiscal d'une collectivité publique n'est désormais assujéti à l'impôt qu'à partir du moment où son chiffre d'affaires provenant des prestations imposables fournies à des tiers autres que des collectivités publiques dépasse 100 000 francs. Jusqu'ici, cette limite était de 25 000 francs. Deuxièmement, la collaboration avec les collectivités publiques dans l'accomplissement de leurs tâches communes est facilitée par des organisations communes. Troisièmement, la mise à disposition de personnel entre collectivités publiques sera désormais exonérée de la TVA.

L'UVS a rédigé une fiche d'information reprenant les modifications et donnant quelques indications concrètes sur leur application.

[www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)

**Renforcer l'intégration de la population âgée dans les processus décisionnels**

La mutation démographique oblige les villes non seulement à repenser les structures d'accès aux soins et de prise en charge médicale en créant par exemple suffisamment de logements adaptés, mais elle appelle également une réaction au niveau de la participation politique. Voilà une des conclusions d'un colloque du Réseau Suisse des villes-amies des aînés. On y a également débattu de la manière dont ces processus de participation pouvaient être organisés. Ces débats ont généré une petite brochure qui explique quelles questions les villes et communes doivent prendre en compte si elles veulent par exemple mettre en place des conseils des aînés ou réaliser des enquêtes auprès de personnes âgées.

[www.altersfreundlich.net](http://www.altersfreundlich.net)

**Nouveau groupe de travail Numérique commence à travailler**

L'avancée du numérique dans les administrations publiques est une question qui fait l'objet de débats intenses dans bien des endroits. Suite au colloque sur la numérisation organisé par l'UVS début novembre, Renate Amstutz a été invitée à intervenir sur ce thème dans le cadre de plusieurs manifestations. Elle a souligné que certaines villes étaient déjà en train de faire de premières expériences importantes avec des applications numériques. Il se pose néanmoins la question d'une stratégie globale, de la gestion des risques ou des moyens financiers nécessaires. Sachant que ces questions se poseront probablement tôt ou tard dans toutes les villes et communes, il est important que les villes puissent apprendre les unes des autres et aussi collaborer. Au vu de ces besoins, l'UVS a mis en place un groupe de travail Numérique. Les prochaines réunions auront lieu au printemps et à l'automne 2018. L'UVS est par ailleurs partenaire de Smart-Suisse, qui se tiendra les 11 et 12 avril à Bâle!

[www.smartsuisse.com](http://www.smartsuisse.com)

## Brèves

**La ville: un voyage cinématographique**

Comment faudra-t-il construire les villes de demain? Comment les gens vivent-ils dans les mégalo-poles, et comment en Suisse? Pour répondre à ces questions, le cinéaste Thomas Hämmerli a réalisé un documentaire alerte intitulé «La gentrification, c'est moi. Confession d'un homme obscur». Le film sort actuellement en salle dans plusieurs villes.

[www.filmcoopi.ch](http://www.filmcoopi.ch)

**Échanges sur l'encouragement précoce**

Comment créer des structures d'encouragement précoce des enfants? Quels concepts faut-il pour mettre en place des crèches, groupes de jeu et institutions similaires? Dans le cadre du «Programme national contre la pauvreté», des analyses ont été réalisées sur ces questions par l'Association des Communes Suisses en coopération avec l'UVS. Leurs résultats sont présentés dans des séminaires spécialisés proposés dans la Suisse entière.

[www.contre-la-pauvrete.ch](http://www.contre-la-pauvrete.ch)

**Projets pour le Watt d'Or 2019**

Pour le Watt d'Or 2019, l'Office fédéral de l'énergie recherche à nouveau des initiatives, technologies, installations, prestations, stratégies, bâtiments ayant un caractère innovant et futuriste ainsi que des concepts de locaux à haute efficacité énergétiques. Les propositions peuvent être déposées jusqu'à fin juillet 2018.

[www.wattdor.ch](http://www.wattdor.ch)

**37 questions et réponses...**

...sur la construction des routes: à quoi servent les rebords de trottoir et pourquoi les rues sont-elles drainées? Une nouvelle publication d'Infra Suisse répond à ces questions et à bien d'autres encore. Les membres de l'UVS peuvent se la procurer à prix réduit (à partir du 22 février).

[www.infrastructures-communales.ch](http://www.infrastructures-communales.ch)

  
smart Suisse

11 avril 2018 Congrès  
12 avril 2018 Exposition  
Congress Center Basel

# Agenda

## Union des villes suisses UVS

- 16 mars 2018** **Journée thématique «Démocratie en mutation: comment les pouvoirs publics demeurent-ils crédibles?»** à Neuchâtel  
Informations: Maja Münstermann, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch
- 20 mars 2018** **Coll-oque de printemps du Réseau Quartiers Vivants** à Berne  
Informations: Julia Imfeld, téléphone 031 35 632 32, netzwerk@lebendige-quartiere.ch
- 14 juin 2018** **Manifestation «Les 5 ans du Projet de territoire Suisse»** à Berne  
Informations: regina.gilgenthetaz@are.admin.ch
- 21 juin 2018** **Conférence nationale «quartiers» du Réseau Quartiers Vivants** à Soleure  
Informations: Julia Imfeld, téléphone 031 35 632 32, netzwerk@lebendige-quartiere.ch
- 30/31 août 2018** **Journée des villes 2018** à Soleure  
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch

## Organisation Infrastructures communales

- 14/15 juin 2018** **Assemblée générale OIC** à Bellinzone  
Informations: Romana Kocher, téléphone 031 356 32 42

## Sections de l'Union des villes suisses

- 19 avril 2018** **Conférence des délégués de la Conférence des villes en matière culturelle** à Berne  
Informations: Karin Christen, téléphone 031 356 32 32, info@skk-cvc.ch
- 4 juin 2018** **Assemblée générale et colloque de la Conférence des villes pour la mobilité**  
Informations: Roman Widmer, téléphone 031 356 32 32, info@skm-cvm.ch
- 8 juin 2018** **Conférence de printemps de l'Initiative des villes pour la politique sociale** à Baden  
Informations: Katharina Rüegg, téléphone 052 267 59 57, info@staedteinitiative.ch

## Divers

- 6/7 mars 2018** **Forum de la cyberadministration suisse 2018** (en allemand) à Berne (patronage: UVS)  
Informations: www.infosocietydays.ch
- 20 mars 2018** **Congrès AEE SUISSE 2018 - La confiance en l'avenir énergétique** à Spreitenbach (patronage: UVS)  
Informations: www.aee-congres.ch
- 11 avril 2018** **Congrès stratégique SmartSuisse** à Bâle (patronage: UVS)  
Information: www.smartsuisse.com

### Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne  
Rédaction: Renate Amstutz, Barbara Brechbühl, Marius Beerli, Karin Christen, Nadja Huonder, Julia Imfeld, Carol Mauerhofer, Maja Münstermann, Martin Tschirren, Roman Widmer; traduction: proverb  
Photos: Rolf Siegenthaler; page 1: Maria Lenz; page 2: Esther Michel; page 3: màd  
Téléphone: 031 356 32 32, fax 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch  
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch